



Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 17/04/2023
ID : 013-211300637-20230329-37_2023-BF

MAIRIE DE MIRAMAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
MIRAMAS**

**DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE**

**ARRONDISSEMENT
D'ISTRES**

Séance du 29 mars 2023

n°37-2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars à dix-huit heures,

OBJET :

Le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Budget prévisionnel 2023 -
Budget annexe vente
de caveaux

Sous la présidence de **Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire**

VOTE :

Etaient présents : Mesdames et Messieurs,

Frédéric VIGOUROUX – Anne-Marie GACHON – Gérald GUILLEMONT – Laëtitia DEFFOBIS – Paulette ARNAUD – Eric MARCHESI – Anne-Marie CHAYOT – Christian PEYRO – Olivier JULIEN – Géraldine BUTI – Daniel HIGLI – Maryse RODDE – Fernande REYNAUD – Bernard GOUDILIERE – Serge CIZABUIROZ – Régine SONZOGNI – Jean Luc SANCHE – Brigitte CONTE – Martine ARFI – Christophe CAILLAULT – Margarita ACKE MELO – Hatab JELASSI – Jérémie PARDIES – Nadia ALI – Viviane ROYER – Romain TONUSSI – Gérard GERON – Errol FERRER

POUR :

34 (30 « Pour Miramas » +
2 « Le Renouveau pour
Miramas » + 2 « Miramas
avec vous »)

Etaient représentés : Mesdames et Messieurs,

Jacques BAUDOUX par Laëtitia DEFFOBIS
Fadela AOUMMEUR par Anne-Marie CHAYOT
Monique TRINQUET par Christian PEYRO
Christiane LEYDER par Maryse RODDE
Thierry QUERE par Jérémie PARDIES
Ali BOUZELMAT par Hatab JELASSI

Etait absent : Monsieur,

Nicolas Franck CHALENDAR

Secrétaire de séance : Madame Laëtitia DEFFOBIS

Objet : Budget prévisionnel 2023 - Budget annexe vente de caveaux

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 qui dispose qu'en raison de son assujettissement à la TVA, l'activité de vente de caveaux doit être comptabilisée dans un budget annexe,
 Vu la délibération n°173-2010 du Conseil municipal du 9 novembre 2010 portant création d'un budget annexe de vente de caveaux,
 Vu la délibération n°35-2023 du Conseil municipal du 29 mars 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget annexe vente de caveaux,
 Considérant la nécessité de poursuivre l'activité de vente de caveaux en 2023,

Le budget prévisionnel de l'exercice 2023 se présente comme suit :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	22 710,00 €	22 710,00 €
<u>Opérations réelles :</u> Ch16/168748 Remboursement autres dettes – Ville	22 710,00 €	
<u>Opérations d'ordre :</u> Ch040/3555 Sortie de stock		16 442,00 €
<u>Excédent d'investissement reporté 001</u>		6 268,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 745,00 €	16 745,00 €
<u>Opérations réelles :</u> Ch65/658 Frais divers de gestion courante	303,00 €	
Ch70/7015 Vente de Caveaux		16 442,00 €
Ch75/758 Produits divers de gestion courante		9,62 €
<u>Opérations d'ordre :</u> Ch042/71355 Variation de stock (sortie)	16 442 €	
<u>Excédent de fonctionnement reporté 002</u>		293,38 €
MONTANT TOTAL	39 455,00 €	39 455,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2023 du budget annexe vente des caveaux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
 LE RAPPORTEUR ENTENDU**

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 du budget annexe vente des caveaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document aux effets ci-dessus, ainsi que la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Miramas, les jour, mois et an susdits.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication le : 17/04/2023

Le Maire

**Acte signé le 30 mars 2023
 Frédéric VIGOUROUX**